



AVIS PUBLIC

PROGRAMME QUINQUENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PQI) 2024-2028

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le programme quinquennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Rimouski, pour les années 2024 à 2028, sera adopté par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra, le **lundi 19 juin 2023**, à compter de 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville au 205, avenue de la Cathédrale, à Rimouski.
2. Ce programme fait office de programme triennal des dépenses en immobilisations, pour les années 2024, 2025 et 2026, le tout conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19).
3. Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme des dépenses.

FAIT À RIMOUSKI, CE 7^E JUIN 2023.

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier